



CLA-PIEDS-RANDO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Mercredi 30 mai 2018 PROCES VERBAL

Les membres de l'association de CLA-PIEDS-RANDO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 30 mai 2018 à 16H à la Salle Jean Louis BARRAULT à Clapiers.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue sur convocation envoyée par Internet le mardi 15 mai 2016 dont copie jointe au présent PV.

Après vérification de la feuille de présence jointe au présent PV, il a été constaté :

Présents :	91
pouvoirs	17

Quatre adhérents sont arrivés en cours de séance et leur présence a été enregistrée par le Secrétaire. Lors des votes, aucun adhérent n'a demandé de vote à bulletin secret ni de vérification des pouvoirs.

Le quorum exigé (50% des adhérents présents ou représentés) étant atteint l'Assemblée Générale Ordinaire est valablement constituée et peut passer à l'examen de l'ordre du jour. Les travaux de l'AG commencent à 16 h 45.

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du bureau de l'AG (Président de séance, secrétaire, scrutateurs)
2. Rapport Moral et d'activité, vote d'approbation
3. Rapport financier :
 - Comptes de l'exercice (présentation, rapport du Commissaire aux Comptes, discussion, vote du quitus)
 - Budget prévisionnel (présentation, montant des cotisations 2018-2019, discussion, approbation)
4. Modification du Règlement Intérieur.
5. Élections au Conseil d' Administration
6. Election du Commissaire aux comptes
7. Agenda de la rentrée
8. Questions diverses

1 - ÉLECTION DU BUREAU DE L'AG

L'assemblée générale, à l'unanimité, désigne comme Présidente de séance Myriam Bui-Xuan, et comme Secrétaire de séance Lydie Dumaire.

2 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT

Jean-Louis Arraou, Président du Conseil d' Administration de Cla-Pieds-Rando reprend les points essentiels du rapport moral et d'activités, joint à la convocation de l'AG, sous forme d'un diaporama (cf. annexe).

Dans sa présentation, le président détaille particulièrement les points suivants :

- Augmentation des adhésions, qui amène plusieurs groupes à avoir des effectifs supérieurs à 30 membres, mais fréquentation des randonnées rarement supérieure à 20 personnes.

- Animation assurée par une cinquantaine d'adhérents, dont une trentaine sont titulaires de la formation les habilitant à mener une randonnée de groupe.
- Montée en puissance des activités transversales « inter-groupes » de la semaine « B » et poursuite des activités communes avec des associations extérieures proposant des activités à des personnes en situation de handicap (association Valentin Haüy et Espoir Hérault). Cette année pour la première fois des adhérents n'ont pas été affectés à un groupe, car ils ne participent qu'aux mi-randos du mercredi.

En conclusion, le Président introduit les perspectives 2018-2019 et propose en particulier une poursuite de la diversification des activités.

Questions et remarques des adhérents :

- Pour les activités collectives organisées pour tous les adhérents (randocars et séjours), on note la rigidité de l'organisation (pas de remboursements en cas de désistement). Le président répond que pour les séjours il est possible de souscrire une assurance. Pour les randocars, le montant demandé aux participants est volontairement faible, du fait de la participation financière de CPR ; Pour des cas de force majeure, des remboursements ont été effectués les années précédentes.
- Encouragement à la poursuite des activités avec les associations extérieures.
- Risques et conséquences juridiques possibles si des activités sont encadrées par des adhérents non formés à la conduite de randonnées de groupes ? Le président considère que des adhérents habitués à animer des randonnées depuis longtemps ont des compétences suffisantes, et qu'il y a toujours dans le groupe une ou plusieurs adhérents formés et capables d'intervenir, même s'ils ne guident pas la randonnée.

VOTE DU RAPPORT MORAL

Contre =>	0	Abstention =>	2	Pour =>	106
-----------	---	---------------	---	---------	-----

3- APPROBATION DES COMPTES 2017-2018 et vote du QUITUS.

Exposé :

- Christine Durand-Gasselin, trésorière, présente les comptes de l'exercice clos selon tableau joint à la convocation de l' AG et au diaporama joint en annexe.
- Elle détaille les Produits et Charges en particulier le poste déplacement qui correspond à la sortie randocar Minervois (coût 450 € pour le club) et le solde positif du poste Formation dû au report de plusieurs stages faute de place.
- Elle conclut que l'AG doit se prononcer sur le report du solde positif de 582 € sur l'exercice 2015-2016 pour financer les stages reportés.

Rapport du Contrôleur des Comptes : Ginette Maurel confirme que les comptes sont sincères et véritables au vu de la conformité des écritures comptables aux factures contrôlées.

Discussion : aucune observation particulière de l'assemblée.

La Trésorière expose également à cette occasion la proposition faite par le CA d'un montant de remboursement des frais de covoiturage de 0,30 € par kilomètre, afin de prendre en compte la hausse des prix du carburant et de se rapprocher des frais réels totaux engagés par les chauffeurs. Il est cependant rappelé que le covoiturage, et donc le partage des frais, relève d'un accord individuel entre le chauffeur et ses passagers.

VOTE SUR L ' APPROBATION DES COMPTES ET LE QUITUS AU TRESORIER

Contre =>	0	Abstention =>		Pour =>	108
-----------	---	---------------	--	---------	-----

4- BUDGET PRÉVISIONNEL ET COTISATION DE L'EXERCICE A VENIR

Exposé : le budget prévisionnel est présenté par Christine Durand-Gasselin selon tableau joint à la convocation de l' AG.

Malgré l'augmentation d'un euro par adhérent des licences, il est proposé de conserver le montant actuel des cotisations.

Le montant de la cotisation annuelle à l'association s'établit donc maintenant selon le décompte suivant :

2018 - 2019	Individuelle	Couple
Cotisation CPR	12 €	16,20 €
Cotisation licence FFR et département	28 €	53,80 €
Total	40,00 €	70,00 €

La trésorière indique que dans le budget 2018-2019 est prévu une provision pour remboursement éventuel de frais exceptionnels (sinistres) qui pourraient être engagés par des adhérents à l'occasion de sorties de groupes.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	108
-----------	---	---------------	---	---------	-----

5 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Des propositions de modifications du RI (voir nouveau texte en annexe) sont présentées par le Président. Elles ont essentiellement pour objet d'adapter le RI à nos pratiques actuelles (adhérents hors-groupes, porosité des groupes, activités collectives proposées à tous les adhérents). Il faut également prendre en considération le changement de nom de la Fédération. Ces ajustements sont mis au vote des adhérents présents, et le résultat est le suivant :

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	108
-----------	---	---------------	---	---------	-----

Les modifications proposées sont donc acceptées à l'unanimité.

6 - ÉLECTION ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CA

4 Postes à pourvoir :

- Françoise KAN est arrivée au terme de son deuxième mandat
- Dominique Vaché et Cécile Chabert ne souhaitent pas renouveler leurs mandats.
- Christine Durand-Gasselin est arrivée au terme du mandat de 2 ans effectué en remplacement d'Alain Salvy.

4 CANDIDATS se présentent :

- Christine Durand-Gasselin se représente.
- Alain Salvy (Mardi Eole), Max Reynès (Mardi Passe-Partout) et Marc Pereira (Caminaires) se présentent

Sur proposition de la présidente de séance, et par consensus sans vote, il est convenu qu'un seul vote est effectué sur le liste des 4 candidats. Le résultat est le suivant :

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	108
-----------	---	---------------	---	---------	-----

Les 4 candidats sont élus, et la composition du Conseil d'Administration est donc désormais la suivante :

ARRAOU Jean-Louis, BUI-XUAN Myriam, COMPAN Brigitte, DURAND-GASSELIN Christine, JOUBE Michel, LOGEAY Dominique, MAUREL Michel, MICLET Gérard, PEREIRA Marc, REYNES Max, SALASC Marc, SALVY Alain,

7 - ÉLECTION DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

Il s'agit de désigner le contrôleur des comptes pour l'exercice 2018-19.
Après exposé et discussion, est candidate : Ginette Maurel.

VOTE

Contre =>	0	Abstention =>	0	Pour =>	108
-----------	---	---------------	---	---------	-----

Ginette Maurel est reconduite dans ses fonctions de contrôleur des comptes pour 2018-2019.

8 - QUESTIONS DIVERSES

- Le sondage sur la rando-séjour de juin 2019 a donné la préférence au projet Jura. Les inscriptions pourront être effectuées dès la rentrée pour confirmation fin octobre.
- Certificat médical : la réglementation instaurée en 2017 n'est pas simple et donc pas toujours bien comprise : il est rappelé que pour tous un certificat est obligatoire tous les 3 ans (à la rentrée de nombreux adhérents dont le CM date de 2015 devront le renouveler) et que dans l'intervalle, il peut être remplacé par une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

La séance est levée pour laisser place :

- à la réunion du Conseil d'Administration en vue d'élire le nouveau bureau ,
- aux ré- inscriptions dans les groupes de randonnée pour l'année 2018-2019,
- au repas commun composé de plats apportés par les participants.

Fait à Clapiers, le mercredi 30 mai 2018

La Secrétaire de séance,

La Présidente de séance,

Pièce jointes :

- convocation AG
- rapport moral
- rapport financier : exercice clos et budget prévisionnel
- liste des émargements
- pouvoirs
- diaporama rapport moral et financier